



1. *Projet Maternité*



Construction et aménagement de la maternité de Tazarine

1 : Domaines : Santé maternelle et périnatale

2 : Localisation : TAZARINE (Province de Zagora)

3 : Objectifs : Réduire la mortalité maternelle et périnatale, améliorer le suivi médical de la petite enfance

4 : Budget global : 75 000 €

La situation actuelle de la santé

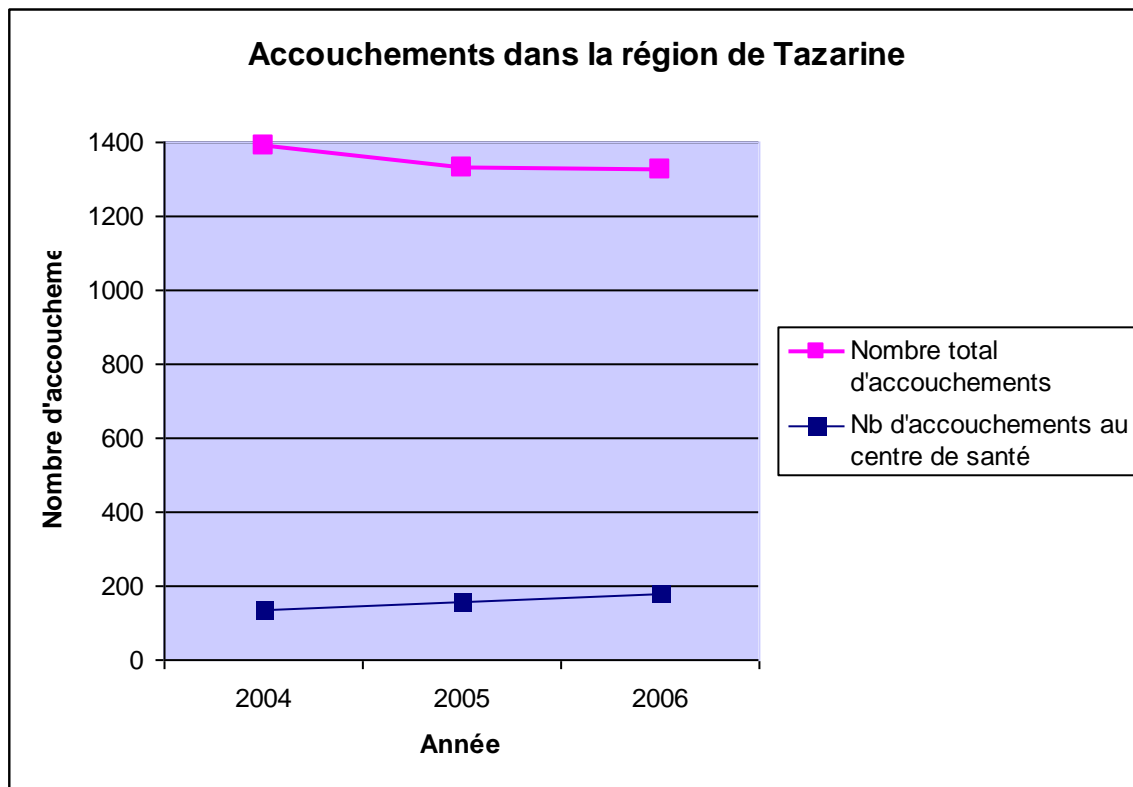
La commune de Tazarine se situe dans une région enclavée et est donc éloignée des hôpitaux les plus proches (2h de route de Zagora et 3h d'Ouarzazate) ce qui pose problème pour le traitement des urgences. Les femmes, considérées souvent sans emploi, s'occupent des cultures et des récoltes ce qui a des répercussions importantes sur leur état de santé, notamment en période de grossesse.

Actuellement il existe un dispensaire géré par le Ministère marocain de la santé qui traite tous les problèmes de santé et s'occupe des accouchements. Il y a environ 1200 grossesses¹ par an dans la région de Tazarine.

Le personnel de santé actuellement disponible dans les cinq formations sanitaires est de cinq médecins généralistes, six infirmiers. Sur notre demande, une sage-femme a été nommée début 2006 par le ministère de la santé. Mais les deux infirmières-accoucheuses qui assuraient aussi la surveillance prénatale et les accouchements ont été mutées et n'ont pas été remplacées.

Les données sur 3 ans montrent une augmentation des accouchements au dispensaire mais une diminution des consultations en 2006 due à une modification des horaires de consultation.

¹ Dont 900 naissances



En 2004, il y a eu 135 accouchements au centre de santé sur 1252 naissances dans le secteur (892 consultations)

En 2005, 158 accouchements sur 1172 naissances (963 consultations).

En 2006, 179 accouchements sur 1146 naissances (770 consultations).

Le taux de mortalité maternelle (TMM) du Maroc est de 227 pour 100 000 naissances². Cet indicateur qui combine les données en milieu rural et urbain sous-estime la réalité de la situation dans les régions enclavées. Ainsi, le TMM s'élève à **307 pour 100 000** naissances dans la région de Tazarine³.

Historique du projet

² Données 2004 du Ministère de la Santé

³ Données 2004 du Ministère de la Santé

Dans le cadre du programme « Maternité sans risques » au Maroc l'UNICEF a monté un projet de maison d'accueil maternel. Ces maisons d'accueil maternel permettent de rapprocher les populations enclavées des structures de soins. Les femmes peuvent y être accueillies avant et après la naissance dans de bonnes conditions.

→ Depuis le mois de février 2005 a été ouverte la maison d'accueil maternel « Dar Al Oumouma » à Tazarine. Le site fonctionne à ce jour en étroite collaboration avec le centre de santé, puisqu'il est situé à proximité et est géré par l'association de gestion Dar Al Oumouma. Mais cette maison d'accueil n'a pas pour objet de mener des accouchements, d'assurer des suivis pré et post natal ou de répondre aux urgences obstétricales. Le centre de santé s'occupe de tous les problèmes de santé mais ne dispose pas d'unité spécifiquement dédiée aux grossesses, aux accouchements et aux suivis.

Dans le programme de l'UNICEF figure le projet de création de maternité qui n'a pu aboutir faute de financement. Il nous a semblé essentiel d'intervenir sur le projet de création de la maternité afin de boucler le programme « Maternité sans risques ».

L'objectif du projet est de répondre aux besoins spécifiques liés à la maternité : assurer des suivis pré et post natal, assurer les accouchements dans de bonnes conditions, répondre aux urgences obstétricales, assurer un suivi des nouveau-nés.

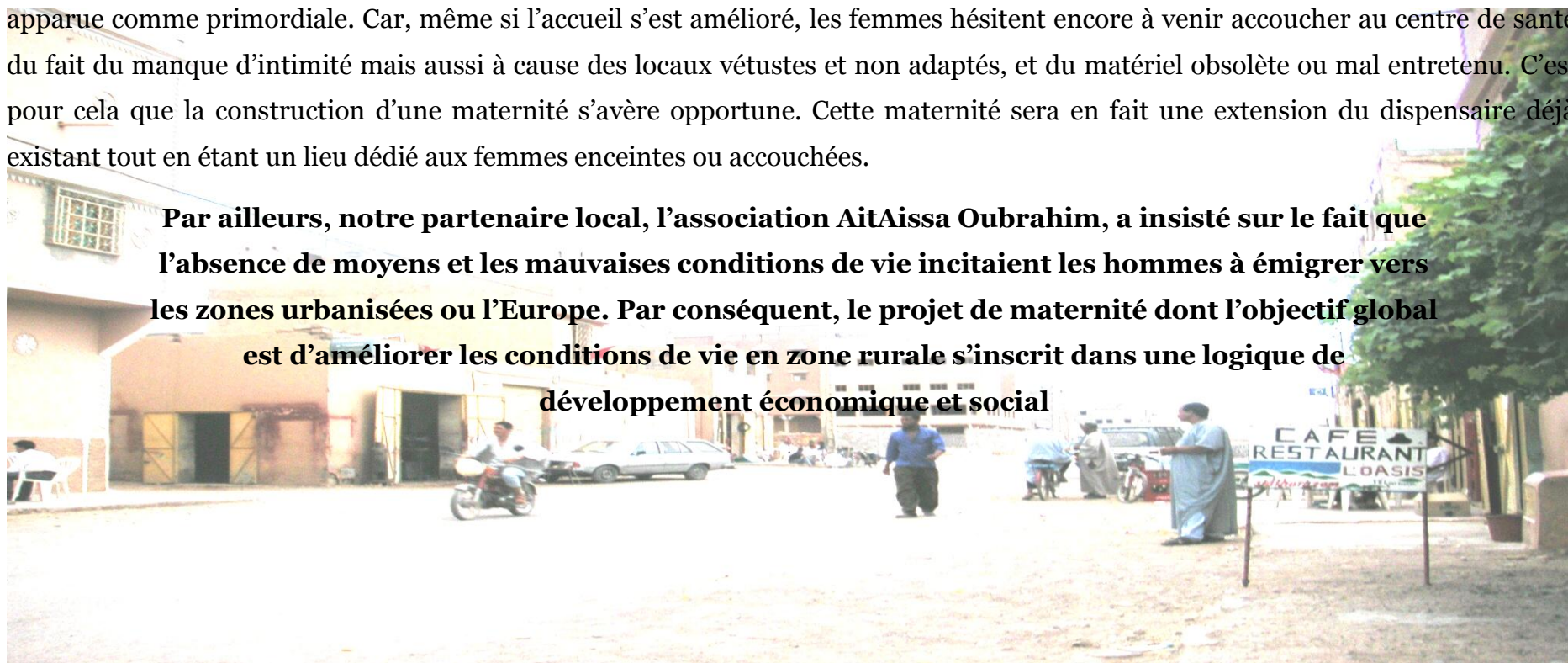
Ainsi, le dispensaire se consacrera aux soins strictement médicaux, et la maternité se chargera des accouchements et des suivis des femmes enceintes ou accouchées et des nouveau-nés et la maison d'accueil continuera son travail actuel d'accueil des femmes avant et après leur accouchement.

Nature et justification

Tazarine est un chef-lieu où se retrouvent les habitants des villages de la région pour leurs échanges, leurs achats ou leurs besoins de santé. A ce titre, le centre de santé ou dispensaire de Tazarine dessert une large population estimée à 43 000 habitants⁴. D'autre part, du fait de sa situation géographique enclavée, et de l'éloignement des hôpitaux les plus proches, les ambulances ne sont accessibles qu'à ceux qui peuvent payer le carburant et les prestations. Il est donc **indispensable de développer les structures de santé sur place.**

Nous avons rencontré le personnel du centre de santé, la population, la municipalité et l'association de gestion de Dar Al Oumouma. La construction d'une maternité avec la possibilité de traitement des urgences obstétricales sur place dans de bonnes conditions est apparue comme primordiale. Car, même si l'accueil s'est amélioré, les femmes hésitent encore à venir accoucher au centre de santé du fait du manque d'intimité mais aussi à cause des locaux vétustes et non adaptés, et du matériel obsolète ou mal entretenu. C'est pour cela que la construction d'une maternité s'avère opportune. Cette maternité sera en fait une extension du dispensaire déjà existant tout en étant un lieu dédié aux femmes enceintes ou accouchées.

Par ailleurs, notre partenaire local, l'association AitAissa Oubrahim, a insisté sur le fait que l'absence de moyens et les mauvaises conditions de vie incitaient les hommes à émigrer vers les zones urbanisées ou l'Europe. Par conséquent, le projet de maternité dont l'objectif global est d'améliorer les conditions de vie en zone rurale s'inscrit dans une logique de développement économique et social



⁴ Selon la Présidence de la commune rurale de Tazarine

Objectifs

- Améliorer la couverture des accouchements en milieu assisté parmi la population rurale enclavée
- Contribuer à la réduction de la morbidité et mortalité maternelles
- Contribuer à la réduction de la morbidité et mortalité périnatales

Nos objectifs sont inscrits dans les objectifs du Millénaire de l'ONU : réduire de manière significative le taux de mortalité maternelle et infantile, par le suivi des grossesses et de la petite enfance, l'augmentation du nombre de grossesses assistées et le traitement des urgences obstétricales. Extrait des Objectifs du Millénaire pour le Développement-Objectif n°5 Améliorer la santé maternelle :

« ...plus d'un demi-million de femmes meurent tous les ans pendant la grossesse ou l'accouchement. Les pays qui affichaient déjà des taux de mortalité maternelle faibles ont fait encore des progrès. Cela ne suffit pas. Faire baisser ces taux dans les pays où ils sont élevés exige des ressources supplémentaires pour que la majorité des accouchements se fasse en présence de sages-femmes, de médecins, d'infirmières capables de prévenir et de déceler les complications obstétricales et d'y faire face le moment venu. Lorsqu'un problème se présente, il faut que la mère puisse gagner à temps un centre médical bien équipé. L'universalisation des soins de santé génésique, y compris de la planification familiale, est le premier préalable à la santé maternelle. »

Étapes du projet

→ **La construction de la maternité, financée par notre partenaire Leila et Nawelle est terminée.**

Le ministère de la Santé marocain doit fournir les équipements médicaux principaux notamment technologiques. Le montant des autres matériels d'équipement de la maternité est estimé à 23 000€.

Le SPF 66 va procéder à l'achat du matériel en fonction des besoins avec l'aide du comité de région SPF de Rhône-Alpes.

→ **Dans un deuxième temps il sera nécessaire de participer à la** fourniture du matériel à usage unique **que les populations doivent pour le moment acheter avant de pouvoir être soignées.**

Cependant notre travail avec les autorités nous permet d'envisager qu'au terme du projet le matériel à usage unique sera fourni par le ministère de la santé (fourniture des sets d'accouchement). Nous envisageons de compléter le matériel fourni par le ministère en fonction des besoins des personnels du dispensaire.

→ **Transfert de responsabilité** : A l'issue de la construction et de l'équipement de la maternité, c'est l'État marocain à travers la direction générale de la santé basée à Zagora qui deviendra responsable de la maternité. Les salaires des fonctionnaires de la santé seront pris en charge par le Ministère. Il est crucial d'insister sur le besoin de nommer le plus rapidement possible une deuxième sage-femme et deux infirmiers afin de soulager la charge de travail des personnels et permettre le remplacement des congés.

→ **Notre aide au développement** prendra aussi la forme de **missions médicales** composées principalement de sages-femmes.

Ce nouveau volet du projet commencera à l'inauguration de la maternité.

Responsables du projet

- L'association Leïla et Nawelle et la fédération 66 du Secours Populaire sont partenaires.

L'association « Leïla et Nawelle » s'est chargée de la construction de la maternité (26000€)
Le Secours Populaire se charge de l'équipement de la maternité dont le devis s'élève à 23 000 €.

- L'association AIT AISSA OUBRAHIM pour le développement et la culture est notre partenaire local. Elle dispose de statuts depuis le 12/05/2005. Elle a pour objectif, le développement économique, social et culturel de la région de Tazarine. Elle est composée de membres habitant Tazarine et les différents douars environnants, d'hommes et de femmes, et elle est indépendante de toute influence religieuse ou politique.



Début du chantier de construction de la maternité, avril 2007



Responsables du projet, de gauche à droite :
Rachid Oubarrahou, bénévole de l'association Ait Aissa Oubrahim et le chef de chantier En bas : Lahcen Oubarrahou président d'Ait Aissa Oubrahim, Dominique Torralba et l'entrepreneur

Budget

Budget prévisionnel des dépenses

Investissement immobilier	Coût en Dhs	Coût en €
*Construction de bâtiments		
Fondation et maçonnerie	200 000	18 087
Sanitaires	9 000	814
Peinture	15 000	1 356
Autre (vitrage, carrelage)	10 000	904
TVA (14%)	32 760	2 963
<i>Cf Devis en Annexe</i> <i>Total</i>	290 160	26 000
*Terrains	111 600	10 000
Matériel médical		
Matériel médical: tables d'accouchement, kits de réanimation, ventouses, chariots, brancards...	245 520	22 000
Fournitures et consommables		
Médicaments et matériel médical consommable (Dotation annuelle)	55 290	5 000
Personnel local		
Salaire et charges juriste	24 416	2 200
Missions de suivi		
2 personnes (vols A/R, transports, hébergements, repas)	17 693	1 600
Frais administratifs	27 645	2 500
TOTAL	772 324	69 300

Financement du programme

Leïla et Nawelle	Secours Populaire	Ministère santé	Mairie de Tazarine	Prise en charge personnelle	Montant €
26 000			10 000		26 000
	22 000				22 000
		5 000			5 000
2 200					2 200
				1 600	1 600
2 500					2 500
30 700	22 000	5 000	10 000	1 600	69 300
44,3%	31,7%	7,2%	14,4%	2,3%	100%

1 €	11,16 Dhs
-----	-----------